

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 septembre 2018 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

**Sont présents :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1 Christian Jutras, conseiller et maire suppléant, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5.

**Est absent lors de l'ouverture de la séance :**

Marco Richard, conseiller siège no 6.

**Autres présences :**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

**Citoyens : 7**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Tirage de la loto-église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 45, Aline Courchesne de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 81, Jocelyne et Pierre Joyal de Drummondville

Troisième prix : 150 \$ billet n° 72, Jean-François Allie de Drummondville et Lucie Brouillard de Sainte-Perpétue

**4. Adoption de l'ordre du jour**

162.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 10 septembre 2018, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage de la loto-église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018
6. **Demandes :**
  - a) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix; déneigement de stationnement
  - b) Mélanie Lavergne; gratuité de la salle communautaire
  - c) CSDC ; présentation du plan d'engagement vers la réussite (PERV) 2018-2022
7. **Comptabilité :**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
  - b) Tonte de gazon pointe St-Louis et St-Joseph et borne sèche Jean-Guy Hébert
8. **Dossiers municipaux**
  - a) Calendrier des séances ordinaires 2019
  - b) ADMQ; formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108
  - c) Infotech; atelier de formation budget
  - d) Direction de santé publique et responsabilité populationnelle CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec; rencontre sur l'insalubrité des habitations de la MRC Drummond
  - e) Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond; renouvellement du bail pour le 315, rue Principale
  - f) Office Municipal d'habitation de Drummondville; désignation du représentant de la municipalité siégeant au conseil d'administration de l'Office
  - g) Copernic; sondage d'intérêt à créer un partenariat régional pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes
  - h) Marquage du stationnement du bureau municipal
  - i) Démission Marco Richard; conseiller au siège No 6
  - j) Élection partielle
9. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Engagement employé de voirie ; Sylvain Gauthier
  - c) Engagement temporaire pour asphaltage ; Stéphane Amyot

### **Période de questions à 20 h 30**

10. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
11. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction août 2018
  - b) Dérogation mineure; lot 4 632 645 rang Sainte-Anne
12. **Loisirs et culture**
  - a) Bibliothèque; rencontre d'automne 2018
13. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Aide financière sur la réalisation d'un sondage visant à connaître les besoins / souhaits des citoyens des municipalités rurales de la MRC Drummond; mandat à la MRC Drummond
  - c) Rencontre des DG
14. **Questions diverses**
  - a) Soumission portes et fenêtre MDJ
  - b) Patinoire
  - c)
15. **Levée de la réunion**

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 13 août 2018.

163.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 13 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. Demandes :**

**a) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, déneigement de stationnement**

**ATTENDU QUE** la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults si elle veut bien, comme par les années passées, déneiger le stationnement de l'église paroissiale de sorte qu'il soit praticable en tout temps;

**ATTENDU QUE** le stationnement de l'église paroissiale de Sainte-Brigitte-des-Saults servira aussi de stationnement incitatif pour le projet pilote de mobilisation en faveur du covoiturage.

164.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'accepter la demande de déneigement du stationnement de l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults pour l'hiver 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Mélanie Lavergne; gratuité de la salle communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lavergne a loué les deux salles communautaires pour un événement familial le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et que le surplus de l'événement sera remis à la Fondation Québécoise du Cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lavergne demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults la gratuité des deux salles;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été déposée le 22 août 2018 à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et que le conseil ne siègeait pas avant le 10 septembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lavergne est citoyenne de Sainte-Brigitte-des-Saults;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lavergne a amassé une somme d'environ 250\$ lors de son événement et ce avant le remboursement des salles communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lavergne devra nous fournir la preuve du montant total versé à la Fondation Québécoise du Cancer.

165.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser le remboursement pour la location des deux salles du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au coût de 225\$ après avoir reçu la preuve du montant versé à la Fondation Québécoise du Cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) CSDC; présentation du plan d'engagement vers la réussite (PERV) 2018-2022**

**ATTENDU QUE** le président de la Commission scolaire des Chênes, M. Jean-François Houle ainsi que l'équipe de la direction générale invite les membres du conseil ainsi que la directrice générale à assister à la présentation du plan d'engagement vers la réussite (PERV) 2018-2022 le 26 septembre prochain à compter de 11h45 au bureau de la Commission Scolaire des Chênes.

166.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser les membres du conseil ainsi que la directrice générale à assister à la présentation du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Les membres du conseil ont jusqu'au 21 septembre pour donner leurs noms à la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Comptabilité**

**a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

**Déboursés du mois et salaire**

**TOURNOI DE GOLF DU CSP-MRC DRUMMOND**

1 inscription tournoi 30 août 125.00\$

**FINANCIERE BANQUE NATIONALE**

Remboursement intérêts et capital 23059.20\$

**SOCIETE CANADIENNE DES POSTES**

Publipostage Jaseur septembre 2018 73.90

Achat 10 livrets et 4 rouleaux timbres permanents 464.21\$

Honoraires d'exploitation mai -85.45\$

Honoraires d'exploitation de juin -85.45\$

**Total du chèque** 293.31\$

**GROUPE MASKATEL**

Juillet (336-7149) Garage et Aqueduc 60.40 \$

Juillet (336-7136) Usine épuration 52,52 \$

Juillet (336-4917) Centre comm. et MDJ 68.92\$

Juillet (336-4460) bureau	183.49 \$
Juillet (336-7145) Bibliothèque	52,52 \$

**TELUS**

Cellulaires du 25 juin au 24 juillet	82.45\$
--------------------------------------	---------

**Total des chèques émis :** **24 051.71\$**

167.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal:

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 24 051.71 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 12 084.03 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 37 224.26 \$;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Tonte de gazon pointe St-Louis et St-Joseph et borne sèche Jean-Guy Hébert**

168.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de défrayer la somme de 250 \$ à M. Gilles Labranche pour la tonte de gazon de la pointe du rang St-Joseph et St-Louis, ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert pour la saison 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**8. Dossiers municipaux**

**a) Calendrier des séances ordinaires 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

169.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal

- **QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront les lundis suivants et débiteront à 20h00 à la salle du conseil municipal, soit au 319, rue Principale;

➤ 14 janvier	➤ 11 février	➤ 11 mars
➤ 8 avril	➤ 13 mai	➤ 10 juin
➤ 8 juillet	➤ 12 août	➤ 9 septembre
➤ 7 octobre (1 <sup>er</sup> lundi)	➤ 11 novembre	➤ 9 décembre

- **QU'UN** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) ADMQ; formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108**

170.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser :

- la directrice générale à s'inscrire à l'atelier de perfectionnement « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108 » donnée par ADMQ à Drummondville le 21 novembre prochain;
- de défrayer le coût de cette formation au montant de 307\$;
- de défrayer les frais inhérents à la directrice générale pour cette formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Infotech; atelier de formation budget**

171.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser :

- la directrice générale à s'inscrire à la formation budget donnée par Infotech à Sherbrooke le 24 octobre prochain;
- de défrayer le coût de cette formation au montant de 160\$;
- de défrayer les frais inhérents à la directrice générale pour cette formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Direction de santé publique et responsabilité populationnelle CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec; rencontre sur l'insalubrité des habitations de la MRC Drummond**

172.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser :

- la directrice générale d'assister à la 3<sup>e</sup> rencontre sur l'insalubrité des habitations de la MRC Drummond le 10 octobre prochain;
- de défrayer les frais inhérents à la directrice générale pour cette formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond; renouvellement du bail pour le 315, rue Principale**

**ATTENDU QUE** le 10 juillet 2018 M. Serge Barrette, directeur générale de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond avisait par courrier recommandé la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults que la caisse n'exercera pas son droit de renouvellement pour les lieux loués tel que prévu à l'article 8.1 du bail mais qu'il se serait possible que la caisse désire continuer à louer ses lieux loués suivant l'expiration du bail, soit après le 31 janvier 2019;

**ATTENDU QUE** les dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Drummond se sont réunis en août dernier pour permettre de concrétiser l'évaluation de son réseau et plus particulièrement la stratégie pour les lieux loués;

**ATTENDU QUE** les dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Drummond ont fait l'évaluation de leur stratégie relative à leur réseau de succursales, la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond désire prolonger la durée du bail pour une période d'une (1) année, du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 janvier 2020;

**ATTENDU QUE** la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond « le locataire » pourra renouveler le bail pour des périodes additionnelles.

173.09.2018 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Jocelyne Guilbault

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à signer l'entente pour le prolongement du bail entre la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond « le locataire » et la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults « le bailleur ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Office Municipal d'habitation de Drummondville; désignation du représentant de la municipalité siégeant au conseil d'administration de l'Office**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi 155 a récemment été adopté;

**CONSIDÉRANT QU'IL** entraîne des changements dans la structure du conseil d'administration et dans le nom de l'organisme;

**CONSIDÉRANT QUE** ces changements permettront une meilleure représentativité de chaque municipalité au conseil d'administration en plus de maintenir la délégation des groupes sociaux économiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC Drummond a remplacé la résolution MRC11905/12/ par MRC 12050/06/18 ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la nouvelle composition du conseil administration et le « En résumé » :

Proposition

Siège	Année 1 (2018)	Année 2 (2019)	Année 3 (2020)	Année 4 (2021)	Année 5
1	Locataire		Locataire		
2	Locataire	Locataire		Locataire	
3	Locataire		Locataire		
4	Socio-économique	Socio-économique		Socio-économique	
5	Socio-économique		Socio-économique		
6	St-Eugène	St-Bonaventure		St-Eugène	
7	St-Guillaume		St-Majorique		
8	L'Avenir	Wickham		L'Avenir	
9	St-Félix-de-Kingsey		Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village)		
10	Drummondville	Drummondville		Drummondville	
11	Drummondville		Drummondville		
12	Durham-Sud	St-Germain-de-Grantham			
13	St-Cyrille-de-Wendover			Durham-Sud	
14	Sainte-Brigitte-des-Saults	Notre-Dame du-Bon-Conseil (paroisse)	St-Lucien	St-Edmond-de-Grantham	St-Pie-de-Guire

Le tableau illustre un cycle

**En résumé :**

- Sauf pour l'année de démarrage, les administrateurs des sièges 1 à 11 sont nommés pour des mandats de deux (2) ans ;
- Les administrateurs aux sièges 12 et 13 nommés par les municipalités de St-Germain et de St-Cyrille auront des mandats de trois (3) ans ;
- L'administrateur nommé par la municipalité de Durham-Sud, sera nommé pour un mandat de deux (2) ans et un (1) an au poste 12, un (1) an au poste 13 ;
- Les administrateurs du siège 14 auront des mandats de un (1) an ;
- Les mandats débutent le 1<sup>er</sup> janvier et se terminent le 31 décembre ;
- Pour les sièges 6 à 14, chaque municipalité devra nommer son représentant ;
- Pour l'année de démarrage, le mandat des administrateurs aux sièges 2-4-6-8-10 et 12 se terminera le 31 décembre 2018.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults doit remplacer la résolution 253.12.2017 dû à tous ces changements;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults siègera au siège 14 et qu'elle doit mandater un représentant pour l'année 2018.

174.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater M. François Bilodeau, conseiller à titre de représentant au conseil d'administration de office d'habitation de Drummond pour l'année 2018 tel que présenté au tableau de la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



**g) Copernic; sondage d'intérêt à créer un partenariat régional pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes**

**ATTENDU QUE** Copernic lance un sondage d'intérêt auprès des municipalités pour créer un partenariat régional pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a de l'intérêt pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

175.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de participer au sondage d'intérêt pour créer un partenariat régional pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**h) Marquage du stationnement du bureau municipal**

176.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de mandater la directrice générale à faire faire des soumissions pour le marquage du stationnement du bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**i) Démission Marco Richard; conseiller au siège No 6**

**ATTENDU QUE** M Marco Richard, conseiller au siège No 6, a remis une lettre en date du 10 septembre à la directrice générale lui signifiant sa démission en tant que conseiller municipal en invoquant le motif qu'il ne réside plus sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**j) Élection partielle**

**ATTENDU QUE**

177.09.2018 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 9. Voirie

### a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Asphaltage
- Toiture MDJ
- Travaux Centre communautaire
- Aqueduc, entretien
- Usine épuration, entretien

178.09.2018 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de faire achat d'une pompe pour la station de pompage de la rue Dumoulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### Période de question à 20 h 30

### b) **Engagement employé de voirie; Sylvain Gauthier**

179.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'engager M. Sylvain Gauthier à titre d'employé de voirie au taux prévu à la rémunération des employés pour 2018 (243.12.2017).

### c) **Engagement temporaire pour asphaltage; Stéphane Amyot**

180.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal :

- d'engager M. Stéphane Amyot à titre d'employé temporaire de voirie au taux horaire de 15\$/h et de majoré les 72 heures faites au mois d'août 2018 à ce même taux horaire;
- de permettre à l'inspecteur municipal en voirie d'embaucher des employés temporaires pour l'installation de bitume pour l'année 2018 au taux de 15\$/h.

## 10. Hygiène du milieu

### a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

M. Christian Jutras fait un compte rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François considérant que M. François Bilodeau ne pouvait assister à cette séance et que M. Christian Jutras avait été nommé comme substitut par résolution No 244.12.2017.

## 12. Urbanisme

### a) **Permis de construction août 2018**

Quatorze (14) permis ont été émis pour le mois d'août 2018.

### b) **Dérogation mineure; lot 4 632 645 rang Sainte-Anne**

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public a été publié le 27 août 2018;

**CONSIDÉRANT** que les personnes intéressées peuvent se faire entendre en séance tenante;

**CONSIDÉRANT** que personne ne s'est fait entendre.

181.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal :

- d'accepter l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant tel que proposé au plan d'implantation dossier n° 4619 de Dubé Arpenteurs-Géomètres de Drummondville le 27 août 2018 ;
- d'autoriser la dérogation mineure demandée pour le lot 4 632 645, du Sainte-Anne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 13. Loisirs et culture

### a) **Bibliothèque; rencontre d'automne 2018**

182.09.2018 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal :

- de permettre aux bénévoles de la bibliothèque Michel-David de s'inscrire à la rencontre d'automne 2018 qui se déroulera sous le thème « L'inclusion sociale la bibliothèque pour tous ! » à l'école Chavigny de Trois-Rivières le 20 octobre prochain ;
- d'acquitter les frais d'inscription au coût de 30\$/personne et les autres dépenses inhérentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 14. MRC

### a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

**b) Aide financière sur la réalisation d'un sondage visant à connaître les besoins/souhaits des citoyens des municipalités rurales de la MRC Drummond**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités de la MRC de Drummond désirent présenter un projet de Sondage auprès de la population visant l'évaluation des besoins des municipalités pouvant mener à une mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités dans le cadre de l'aide financière;

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond sera responsable d'octroyer le contrat au consultant sélectionné par celle-ci conformément à son règlement de gestion des contrats;

**ATTENDU QUE** le coût maximal du projet est estimé à 25 000 \$;

**ATTENDU QUE** cette somme sera répartie équitablement entre les municipalités.

183.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de s'engager à participer au projet de sondage auprès de la population visant l'évaluation des besoins des municipalités pouvant mener à une mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités ;
- d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- de mandater la MRC de Drummond organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Rencontre des DG**

184.09.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser la directrice générale à assister à la rencontre des DG de la MRC de Drummond le 13 septembre prochain à la MRC Drummond et de d'effrayer les dépenses inhérentes de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**14. Questions diverses**

**a) Soumission portes et fenêtres MDJ**

185.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser l'inspecteur en voirie à faire l'achat des portes et fenêtres pour la rénovation de la maison des jeunes, 430 rue Principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Patinoire**

186.09.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'autoriser l'inspecteur en voirie à faire les achats nécessaires ainsi que la réparation pour remettre la patinoire opérationnelle pour l'hiver 2018-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**15. Levée de la réunion**

187.09.2018 Il est 21h03, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
**Maire**

---

**Manon Lemaire**  
**Directrice générale**